

le témoignage de ses apôtres. Il n'est aucunement question de la Vierge Marie ou des Saints. Tout ce que nous avons à faire pour être sauvés, c'est d'aller à Jésus, et à Jésus seul. C'est Jésus-Christ même qui affirme que personne ne peut arriver à Dieu en priant les Saints. C'est ce que veut dire le passage "*Personne ne vient au Père que par moi*". Jésus n'a pas dit: "Le meilleur moyen de venir à moi c'est en intercédant auprès de ma Sainte mère." Il a dit: "*Venez à moi*," non pas les justes, les bons seulement, mais aussi les pécheurs et les misérables; "*Vous tous qui êtes fatigués et chargés*," fatigués des ennuis et de la tyrannie, fatigués du double poids de vos péchés, fatigués de la tromperie et de la cruauté du monde; "*Venez à moi*", vous serez soulagés." "*Je suis la porte*: si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé." "En vérité, en vérité, je vous le dis: celui qui n'entre pas par la porte, (mais qui cherche à entrer par d'autres moyens,) est un voleur et un larron".

Vous ne pouvez trouver de paroles plus convaincantes que celles-là pour condamner les prières aux Saints, et, comme s'ils avaient prévu le culte idolâtre que l'on rendrait, quelques siècles plus tard, aux Saints et plus particulièrement à la bienheureuse Vierge Marie, les trois plus grands apôtres de Jésus-Christ, St. Pierre, St. Paul et St. Jean ont écrit que le seul nom donné aux hommes par lequel ils pourraient être sauvés, c'est celui de Jésus; que, de fait, il ne peut y avoir d'autre médiateur entre les pécheurs et Dieu, ni d'autre avocat, que Jésus-Christ. Y a-t-il une personne intelligente qui puisse lire ces paroles de Jésus et de ses apôtres sans y voir que les prières aux Saints et à la Sainte Vierge sont à jamais condamnées?

Citons encore l'opinion des premiers écrivains apostoliques et des Pères de l'Eglise primitive:

ST. IRENEE (A. D. 140-200) — "L'Eglise ne fait aucune chose par l'invocation des Saints, mais elle adresse toutes ses prières à Dieu et au Seigneur Jésus-Christ." — (Contre les Hérésies, liv. II, page 246.)

ST. CLEMENT D'ALEXANDRIE (A. D. 160-217) — "Comme il n'y a qu'un Dieu seul hon, c'est à lui seul que nous et les Anges adressons nos supplications." — (Stromat, VII. 7.)

ORIGENE (A. D. 185-254) — "Invoquer les anges, sans avoir plus de connaissance de ce qu'ils sont, est contraire à la raison." — (Contre Celse, liv. V.)

"On ne saurait en même temps connaître Dieu et adresser des prières à des images." — (Id. liv. VII. ch. LXV.)

LACTANCE (A. D. 250-325) — "Ceux qui prient aux morts n'agissent pas comme des êtres raisonnables." — (Liv. I. ch. 18.)

ST. AUGUSTIN (A. D. 354-430) — "Rendre un culte à des personnes mortes ne doit pas être une partie de notre religion, car s'ils ont vécu pieusement, ils ne recherchent pas de tels honneurs." — (De Vera Rel. ch. 55.)

Rien jusqu'à présent dans ces citations ne permet de conclure que l'Ecriture Sainte commande d'invoquer les Saints de quelque manière que ce soit, et l'on peut parcourir le Nouveau Testament d'un bout à l'autre sans y rencontrer un seul verset qui confère à la Vierge Marie le pouvoir sur Dieu que lui donne l'Eglise romaine.